

# Retrait du projet de loi « Travail » !

*Déclaration des personnels du collège du collège Camus de Ris-Orangis, avec FO, le SNES :*

La grève interprofessionnelle et les manifestations massives du 31 mars indiquent que les salariés sont déterminés à obtenir le retrait du projet de loi travail. Ils ne veulent pas lâcher ! Le gouvernement tente d'ultimes manœuvres afin de fissurer l'unité entre les jeunes et les salariés... mais ça ne prend pas. Personne n'est dupe : la seule amélioration à apporter à ce texte du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est son retrait pur et simple.

Remettant en cause plus d'un siècle d'acquis sociaux arrachés par le mouvement syndical, ce projet de loi établit une rupture avec la finalité même du Code du Travail : protéger les salariés, du fait de l'inégalité entre les deux parties du contrat. Le projet donne la primauté systématiquement à l'accord d'entreprise, là où le rapport de force est le plus défavorable au salarié. Temps de travail, salaires, heures supplémentaires, médecine de prévention... tout passe à la moulinette ! Aucun fonctionnaire ne peut penser qu'après cette offensive contre les droits collectifs dans le privé, les statuts ne seraient pas attaqués. C'est d'ailleurs déjà le cas avec la réforme du collège, avec l'individualisation des salaires et les indemnités pour « missions particulières », la mise en place du RIFSEEP pour les administratifs, la réorganisation du temps de travail pour les agents techniques...

Nous portons à la connaissance de tous le communiqué des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL :

*« Elles réaffirment fermement leurs revendications de retrait de ce projet de régression sociale et la nécessité d'obtenir de nouveaux droits.*

*Ce projet est irrespectueux des droits, conditions de travail et de vie des générations actuelles et à venir. La flexibilité et la précarité n'ont jamais été facteur de progrès et d'emploi.*

*La mobilisation **du samedi 9 avril** doit unifier toutes les catégories sociales et professionnelles, toutes celles et tous ceux qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et exigent des mesures de progrès social. Le gouvernement doit répondre !*

*Déterminées et conscientes de leurs responsabilités, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations **le 28 avril 2016.** »*

**Nous sommes prêts ! Nous appelons toutes les catégories de personnels du collège à manifester le 9 avril, à 14h à République. Les congés scolaires ne sont pas un obstacle : nous invitons nos collègues à participer aux manifestations le 28 avril auprès des jeunes, avec nos organisations syndicales. Le mouvement doit s'amplifier. Nous pouvons gagner !**

Obtenir le retrait du projet de loi El Khomri, c'est nous ouvrir la voie de l'action efficace pour la satisfaction de toutes nos revendications. **Nous exigeons toujours, avec nos syndicats, l'abrogation de la réforme du collège.**

**Une assemblée des personnels est programmée le 2 mai à 8h00 au collège pour faire le point sur la situation. Si d'ici là le gouvernement n'a pas reculé, la question de la reconduction sera posée.**

*à Ris-Orangis, le 8 avril 2016*